

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LES ARCHIVES
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0000500001_
Rapport émis le :	22/04/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 21 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 14 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 46 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 17 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

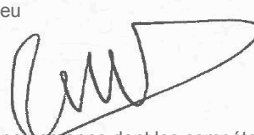
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien :	LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0000500001_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	Date commande : 03/04/2017	
		Date repérage : 03/04/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 22/04/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : PALLUEL Matthieu		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3879 V2 Délivré le 28/04/2016		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E	Liste des locaux visités		
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol	Vol 1 (Cave 1)	Sous sol	Vol 2 (PC R-1)
Sous sol	Vol 3 (Cave 2)	Sous sol	Vol 4 (PC R-1)
Sous sol	Vol 5 (Cave 3)	Sous sol	Vol 6 (PC R-1)
Sous sol	Vol 7 (Dégagement)	Etages cage 14	Vol 10 (PC RDC)
Etages cage 14	Vol 11 (PC R+1)	Etages cage 14	Vol 12 (PC R+2)
Etages cage 14	Vol 13 (PC R+3)	Etages cage 14	Vol 14 (PC R+4)
Etages cage 12	Vol 15 (PC RDC)	Etages cage 12	Vol 16 (PC R+1)
Etages cage 12	Vol 17 (PC R+2)	Etages cage 12	Vol 18 (PC R+3)
Etages cage 12	Vol 19 (PC R+4)	Etages cage 13	Vol 20 (PC RDC)
Etages cage 13	Vol 21 (PC R+1)	Etages cage 13	Vol 22 (PC R+2)
Etages cage 13	Vol 23 (PC R+3)	Etages cage 13	Vol 24 (PC R+4)
Combles	Vol 25 (Comble)	Masse	Vol 26 (Toiture)
Masse	Vol 27 (Masse)	Façade avant	Vol 28 (Façade 1)
Pignon gauche	Vol 29 (Pignon 1)	Façade arrière	Vol 30 (Façade 2)
Pignon droit	Vol 31 (Pignon 2)		



Conclusions

F	Conclusion(s) du rapport de mission
---	-------------------------------------

- | |
|--|
| ► Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante |
|--|



[illegible]

Vol 24 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage bois présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Sous sol - Vol 9 (Local cuve)	Moyen investigation non mis a disposition	Clé non fournie
Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Moyen investigation non mis a disposition	Clé non fournie
Vides sanitaires - Vides sanitaires	Moyen investigation non mis a disposition	Vides sanitaires Clé non fournie
Vol 26 (Toiture) - Masse	Moyen investigation non mis a disposition	Visite non exhaustive Inaccessible sans nacelle

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Combles												
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S190						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S191						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S192						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S193						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S194						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S195						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S196						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S197						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S198						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S199						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S200						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S201						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P29	Réalisation d'un prélèvement	Tresse + carton + matériaux fibreux	P29	Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile fibreuse beige + carton avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P29	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Tresse + carton + matériaux fibreux	P29	Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile fibreuse beige + carton avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Etages cage 12												
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S80 - S81 - S82 - S83 - S84	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Gris, en plinthe	P15	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 12

Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 19 (PC R+4) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S65 - S66 - S67 - S68 - S69	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Contremarche	P16	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S49 - S50 - S51 - S52 - S53	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	joint d'assemblage de pierre gaine technique avec enduit ciment	P17	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S109 - S110 - S111 - S112 - S113	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Scellement briques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S122 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Plafond dur rampant + droit	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S136 - S137 - S138 - S139 - S140	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Porteur cage escalier (enduit + peinture beige)	P22	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S150 - S151 - S152 - S153 - S154	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Garde corps escalier (enduit + peinture beige)	P23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 18 (PC R+3) - Vol 19 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S164 - S165 - S166 - S167 - S168	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit ciment + peinture épaisse beige (sur doublage brique rouge)	P24	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+1) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 19 (PC R+4) - Vol 18 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S229 - S230 - S231 - S232 - S233	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Scellement carreaux de plâtre	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 12

Vol 18 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S234						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S235						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S236						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S237						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S238						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S239						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S240						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S241						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Etages cage 12												
Vol 18 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S242						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S243						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etages cage 13												
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S85 - S86 - S87 - S88 - S89	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Gris, en plinthe	P15	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S70 - S71 - S72 - S73 - S74	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Contremarche	P16	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 24 (PC R+4) - Vol 23 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S54 - S55 - S56 - S57 - S58	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	joint d'assemblage de pierre gaine technique avec enduit ciment	P17	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S114 - S115 - S116 - S117 - S118	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Scellement briques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S126 - S127 - S128 - S129	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Plafond dur rampant + droit	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	Porteur cage escalier (enduit + peinture beige)	P22	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 13

Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S132 - S133 - S134 - S135	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Porteur cage escalier (enduit + peinture beige)	P22	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S155 - S156 - S157 - S158 - S159	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Garde corps escalier (enduit + peinture beige)	P23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S169 - S170 - S171 - S172 - S173	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit ciment + peinture épaisse beige (sur doublage brique rouge)	P24	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+2) - Vol 23 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S215 - S216 - S217 - S218 - S228	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Scellement carreaux de plâtre	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S219						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S220						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S221						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S222						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S223						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Amiante
DTA

Etages cage 13												
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S224						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S225						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S226						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S227						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etages cage 14												
Vol 10 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S75 - S76 - S77 - S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Gris, en plinthe	P15	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S59 - S60 - S61 - S62 - S63 - S64	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Contremarche	P16	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P17	Réalisation d'un prélèvement	joint d'assemblage de pierre gaine technique avec enduit ciment	P17	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P17 - S45 - S46 - S47 - S48	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	joint d'assemblage de pierre gaine technique avec enduit ciment	P17	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 14

Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	Scellement briques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P18 - S105 - S106 - S107 - S108	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Scellement briques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dur rampant + droit	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S119 - S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Plafond dur rampant + droit	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S141 - S142 - S143 - S144 - S145	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Porteur cage escalier (enduit + peinture beige)	P22	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Garde corps escalier (enduit + peinture beige)	P23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S146 - S147 - S148 - S149	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Garde corps escalier (enduit + peinture beige)	P23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Enduit ciment + peinture épaisse beige (sur doublage brique rouge)	P24	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages cage 14											
Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+4) - Vol 13 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S160 - S161 - S162 - S163	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit ciment + peinture épaisse beige (sur doublage brique rouge)	P24	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 11 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P26	Réalisation d'un prélèvement	Scellement carreaux de plâtre	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 12 (PC R+2) - Vol 13 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S176 - S177	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	Scellement carreaux de plâtre	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S178						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S179						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S180						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S181						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S182						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
Vol 13 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S183						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage



Etages cage 14												
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S184						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S185						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S186						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S187						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S188						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S189						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Sous sol												
Vol 1 (Cave 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	Scellement pierres	P3	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave 1) - Vol 3 (Cave 2) - Vol 5 (Cave 3) - Vol 7 (Dégagement) - Vol 4 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3 - S10 - S11 - S12 - S25 - S26 - S27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Scellement pierres	P3	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 1 (Cave 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	Aspect gratté, sur pierres	P4	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Cave 2) - Vol 5 (Cave 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S13 - S14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	Aspect gratté, sur pierres	P4	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	Scellement parpaings	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Dégagement) - Vol 5 (Cave 3) - Vol 3 (Cave 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S15 - S16 - S17 - S18	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Scellement parpaings	P5	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	Blanc	P7	Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile blanche enduite + peinture non séparable + carton	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P8	Réalisation d'un prélèvement		P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + matériau beige non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S23 - S24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8		P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + matériau beige non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Cave 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P13	Réalisation d'un prélèvement	Noir	P13	Matériau en liège marron + toile fibreuse + papier bitumé	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 5 (Cave 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P14	Réalisation d'un prélèvement		P14	Matériau fibreux orange avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	Gris, en plinthe	P15	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1) - Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S38 - S39 - P15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Gris, en plinthe	P15	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S40						Présence sur document	EP
Vol 4 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S41						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 6 (PC R-1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S42						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement	Contremarche	P16	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (PC R-1) - Vol 6 (PC R-1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S43 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Contremarche	P16	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

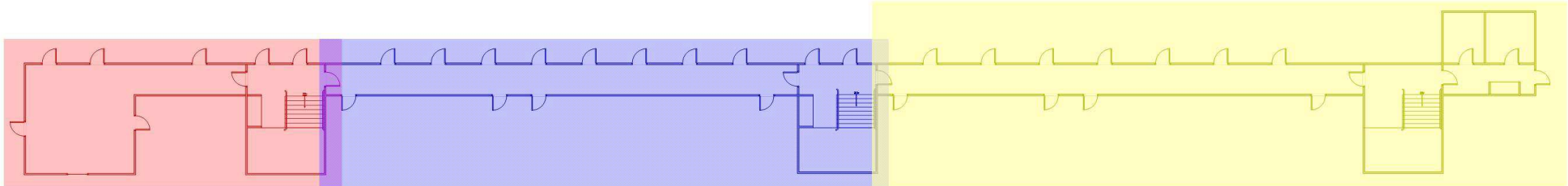
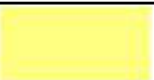
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 14 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 14 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 12 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 12 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 10 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 10 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 14	Etages cage 14 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 14	Etages cage 14 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 12	Etages cage 12 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 12	Etages cage 12 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages cage 13	Etages cage 13 - Plan de repérage - Actions menées
	Etages cage 13	Etages cage 13 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023
				Légende
				 Cage 14
				 Cage 12
				 Cage 10
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu	

SOUS SOL - CAGE 14 - ACTIONS MENÉES

Légende

	Localisation du prélèvement
---	-----------------------------

	Localisation d'un sondage négatif
---	-----------------------------------

	Localisation dun sondage positif
---	----------------------------------

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

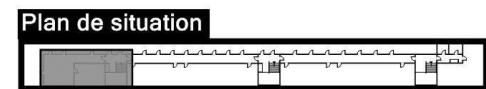
--	--

--	--

--	--

--	--

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu



Adresse du bien
LES ARCHIVES 53000 LAVAL

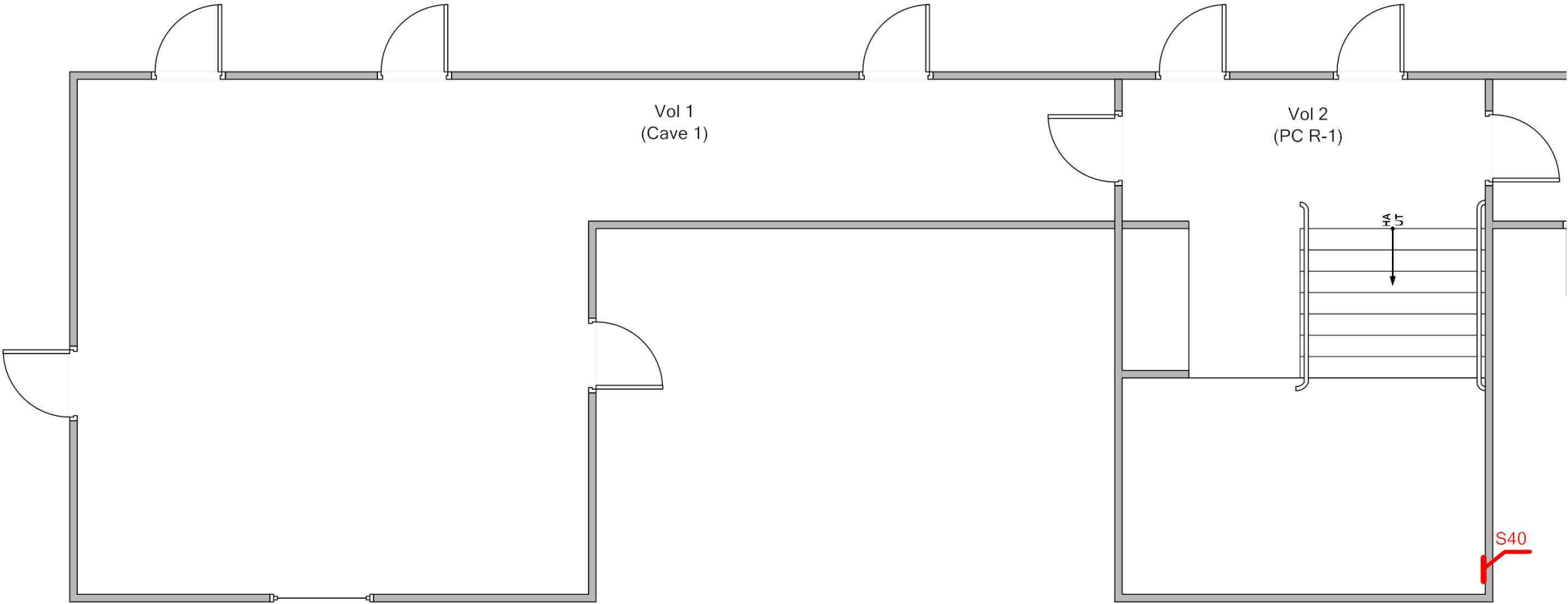
Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention
03/04/2017

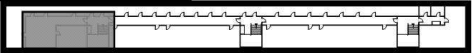
Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

Légende

 S40: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention
03/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 12 - ACTIONS MENÉES

Légende

	Localisation du prélèvement
---	-----------------------------

	Localisation d'un sondage négatif
---	-----------------------------------

	Localisation dun sondage positif
---	----------------------------------

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

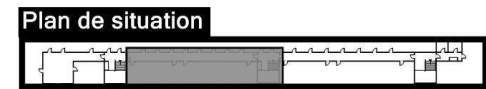
--	--

--	--

--	--

--	--

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu



Adresse du bien
LES ARCHIVES 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention
03/04/2017

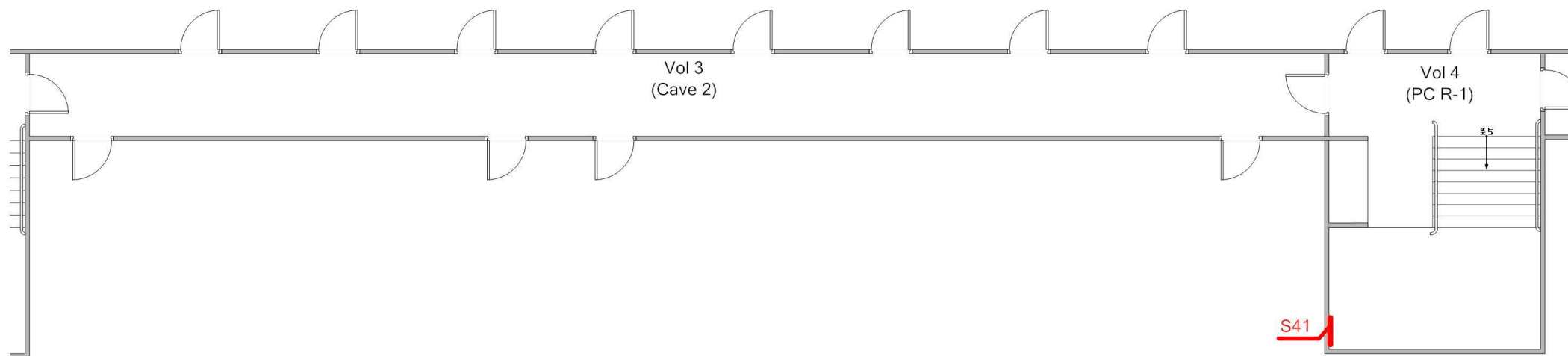
Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - CAGE 12 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001023

Légende

S41: Conduit en fibres-
ciment



Plan de situation



LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Adresse du bien

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Désignation

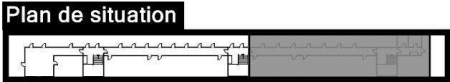
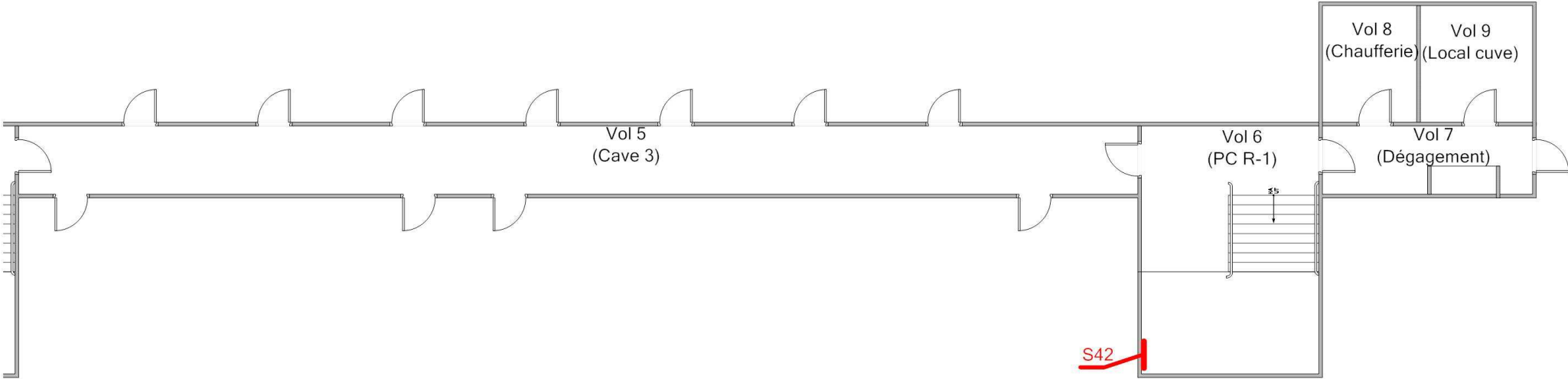
	03/04/2017
--	------------

Date intervention

Techniciens intervenant

PALLUEL Matthieu

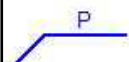
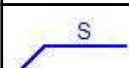
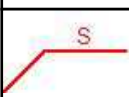
SOUS SOL - CAGE 10 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023
				Légende
				Localisation dun prélèvement
				Localisation dun sondage négatif
				Localisation dun sondage positif
				Volume non visité
	Adresse du bien LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Désignation Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	Date intervention 03/04/2017	Technicien intervenant PALLUEL Matthieu

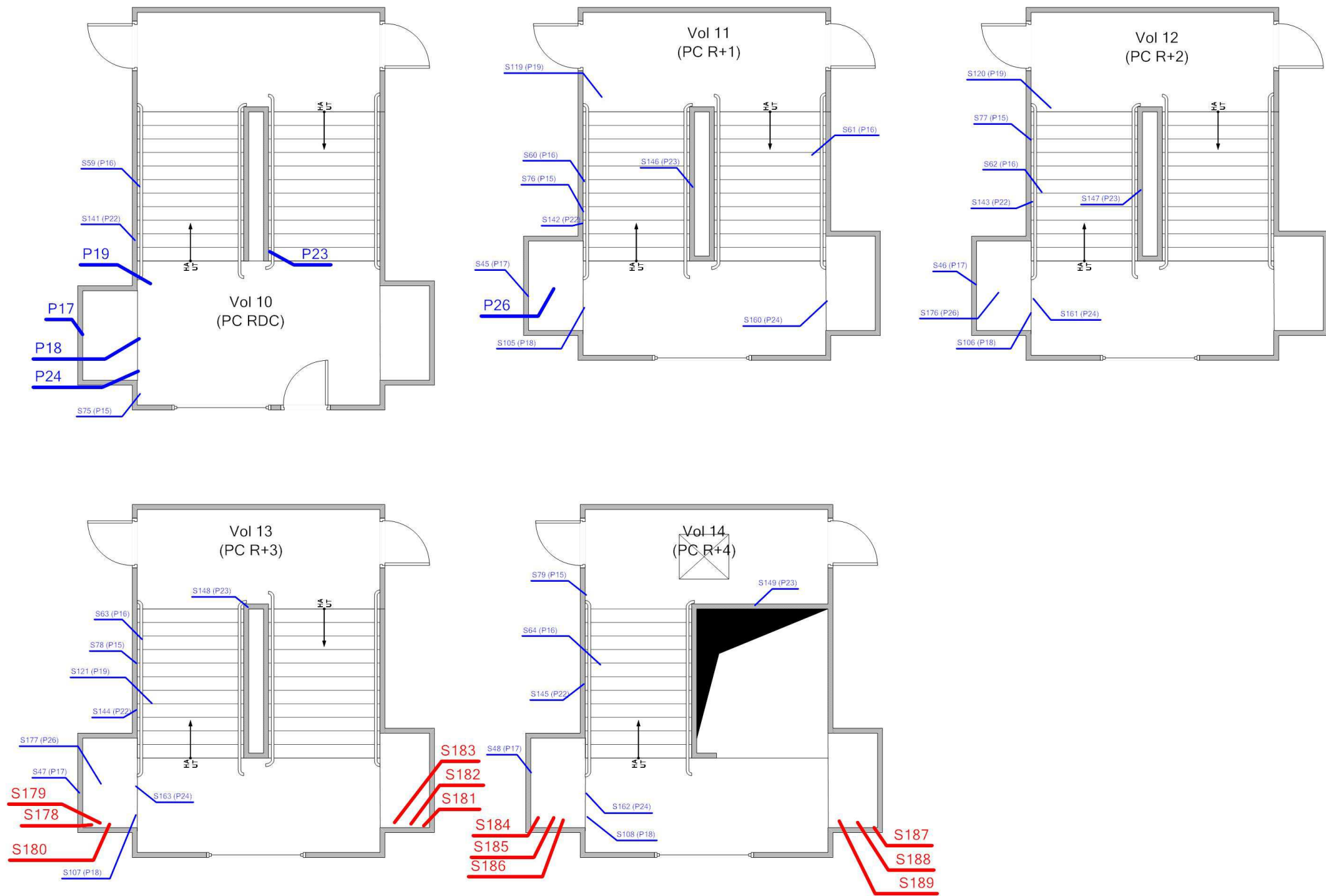
SOUS SOL - CAGE 10 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS				Référence: 002LQ001023
 				Légende
				S42: Conduit en fibres-ciment
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 14 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001023

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 14 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001023

Légende



S179: Conduit en
fibres-ciment



S186: Conduit en
fibres-ciment



S188: Conduit en
fibres-ciment



S189: Conduit en
fibres-ciment



S180: Conduit en
fibres-ciment



S181: Conduit en
fibres-ciment



S187: Conduit en
fibres-ciment



S178: Conduit en
fibres-ciment



S183: Conduit en
fibres-ciment



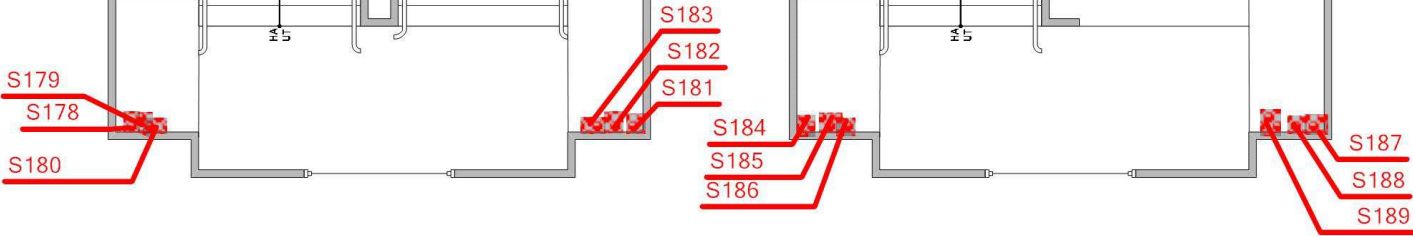
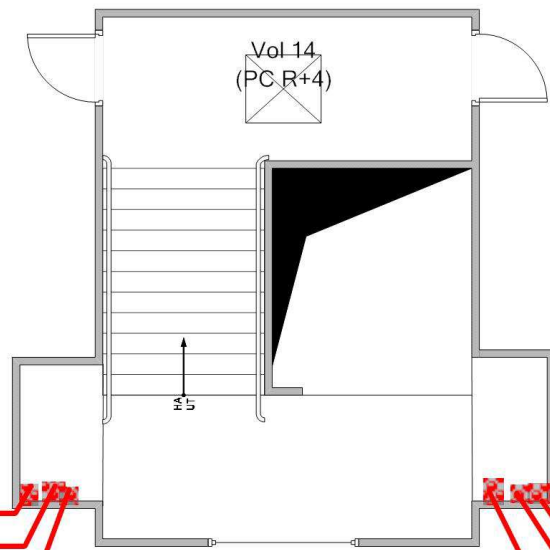
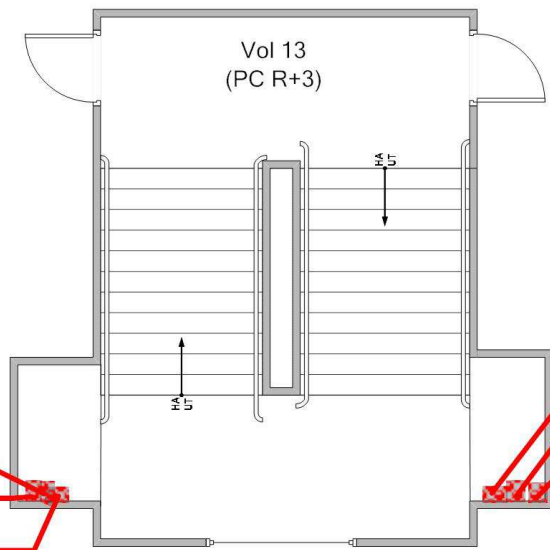
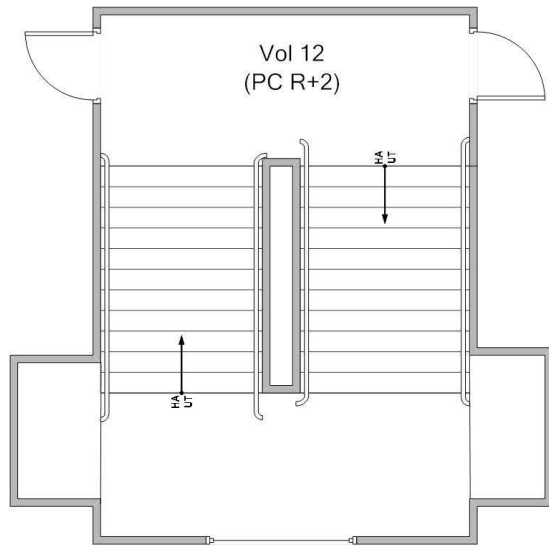
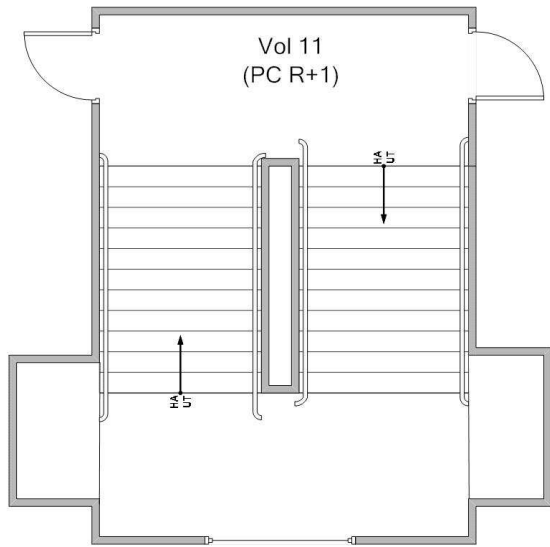
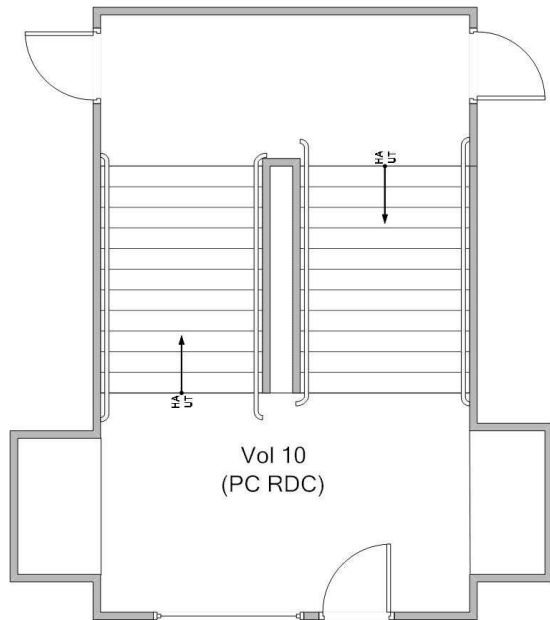
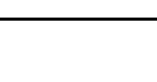
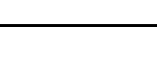
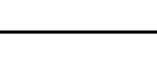
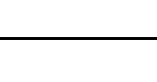
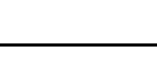
S184: Conduit en
fibres-ciment



S185: Conduit en
fibres-ciment



S182: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien
LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

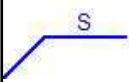
Date intervention
03/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

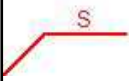
ETAGES CAGE 12 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001023

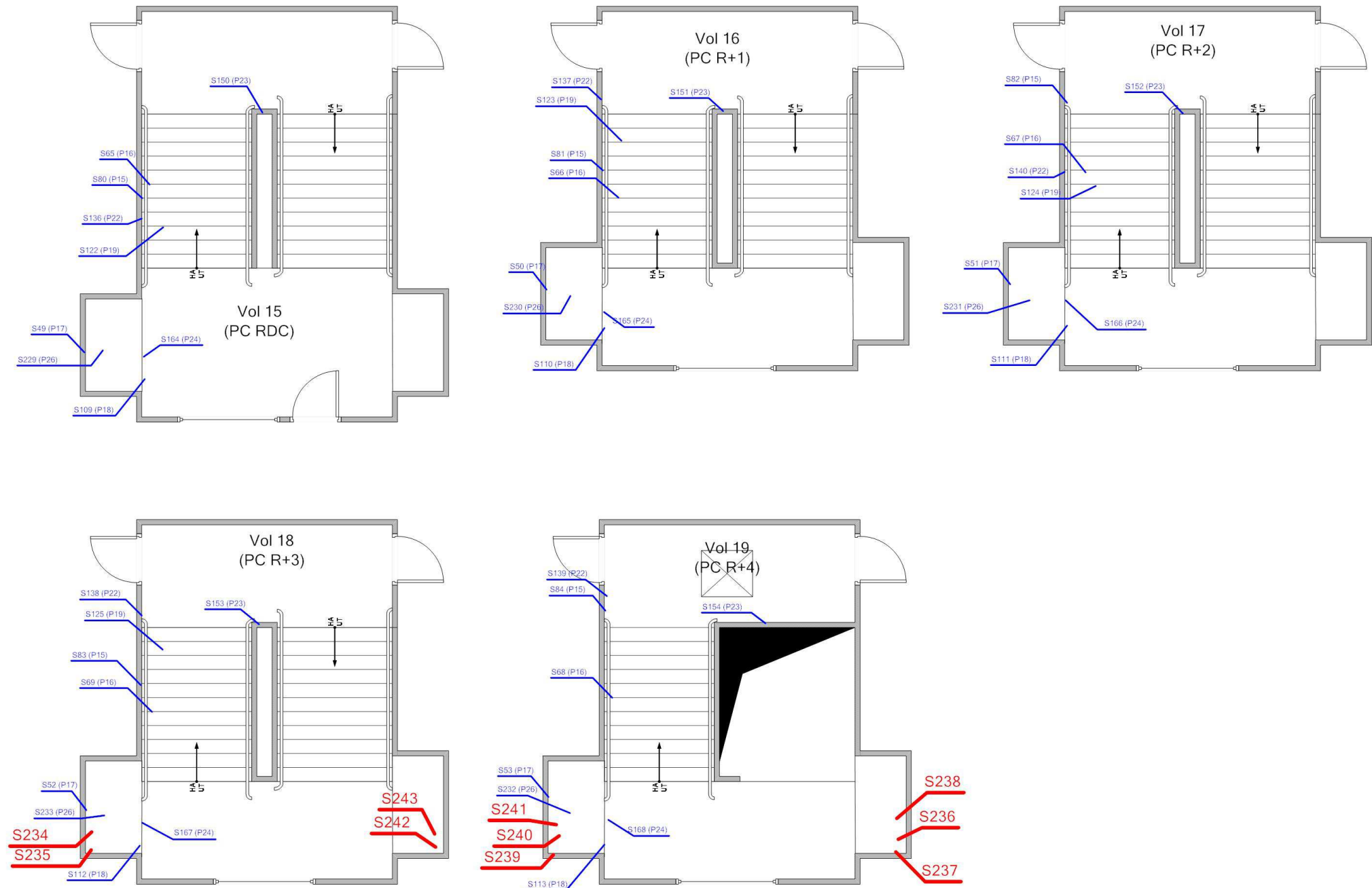
Légende



Localisation dun
sondage négatif



Localisation dun
sondage positif



Adresse du bien
LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention
03/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 12 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001023

Légende



S236: Conduit en
fibres-ciment



S234: Conduit en
fibres-ciment



S243: Conduit en
fibres-ciment



S237: Conduit en
fibres-ciment



S240: Conduit en
fibres-ciment



S241: Conduit en
fibres-ciment



S235: Conduit en
fibres-ciment



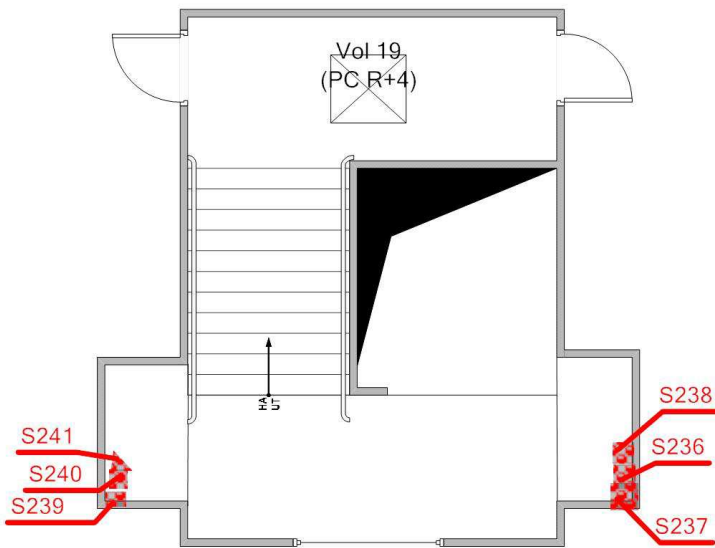
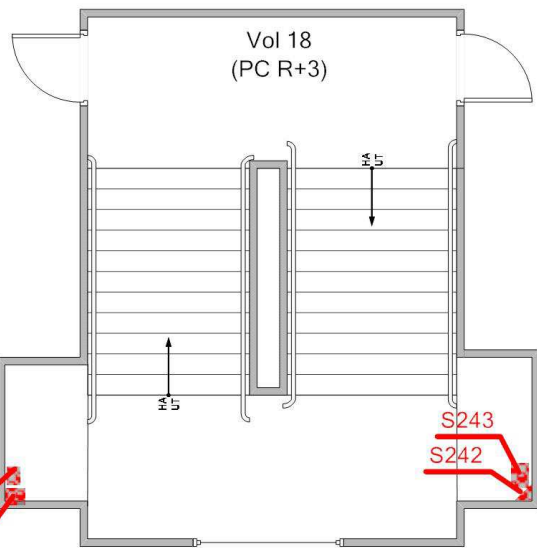
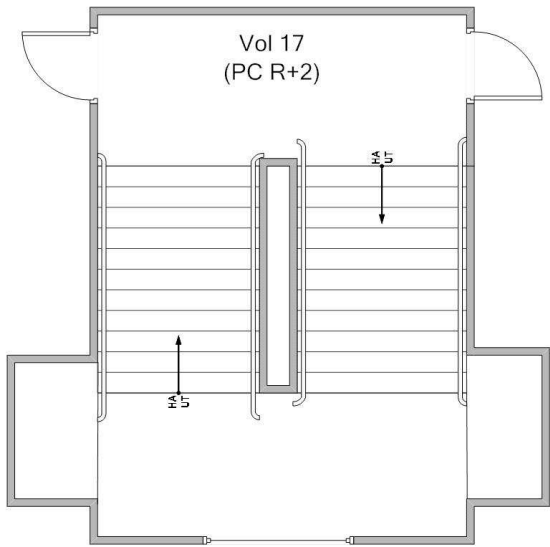
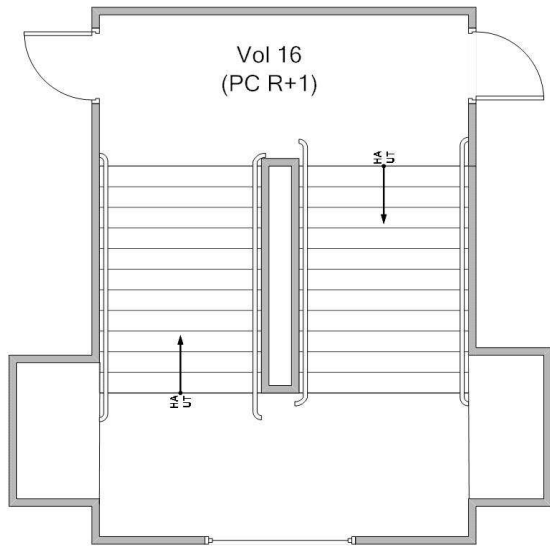
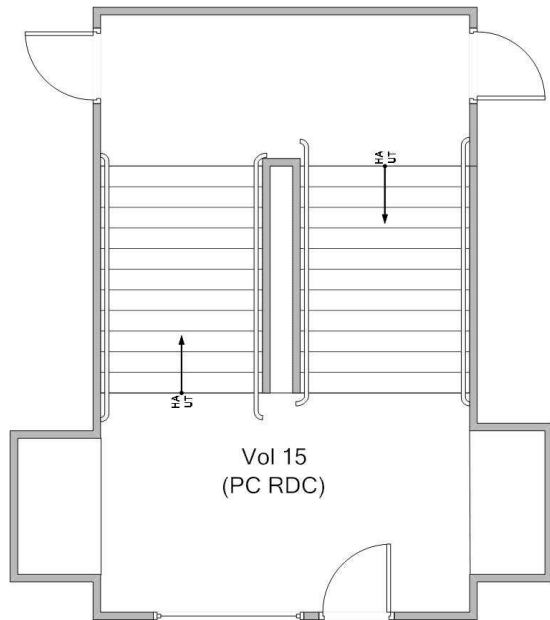
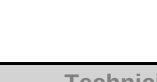
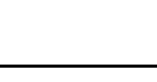
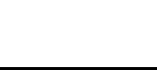
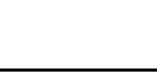
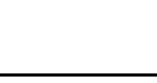
S242: Conduit en
fibres-ciment



S238: Conduit en
fibres-ciment



S239: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien
LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

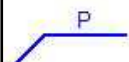
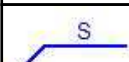
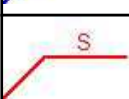
Date intervention
03/04/2017

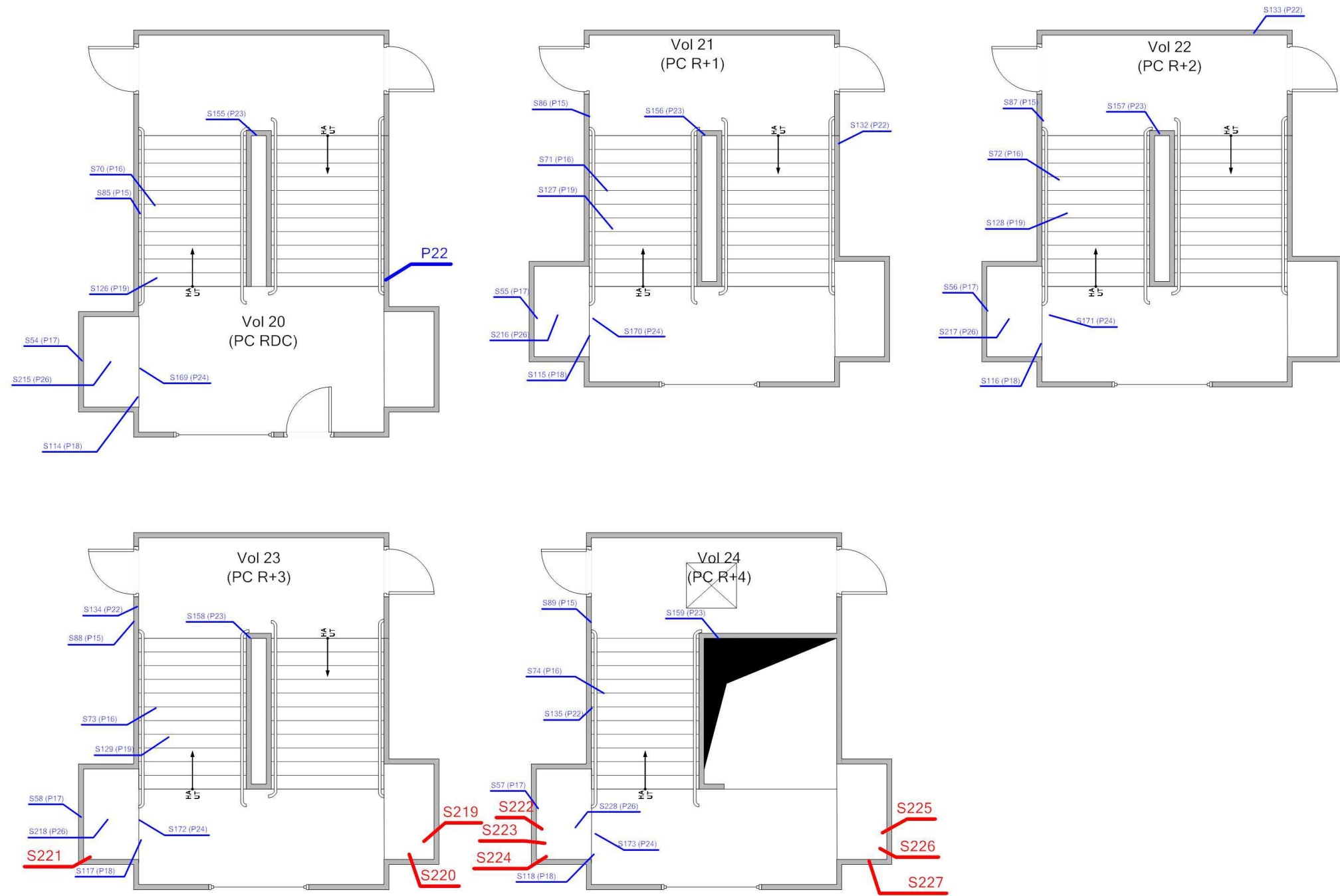
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 13 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ001023

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu

ETAGES CAGE 13 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001023

Légende



S227: Conduit en fibres-ciment



S223: Conduit en fibres-ciment



S225: Conduit en fibres-ciment



S224: Conduit en fibres-ciment



S219: Conduit en fibres-ciment



S226: Conduit en fibres-ciment



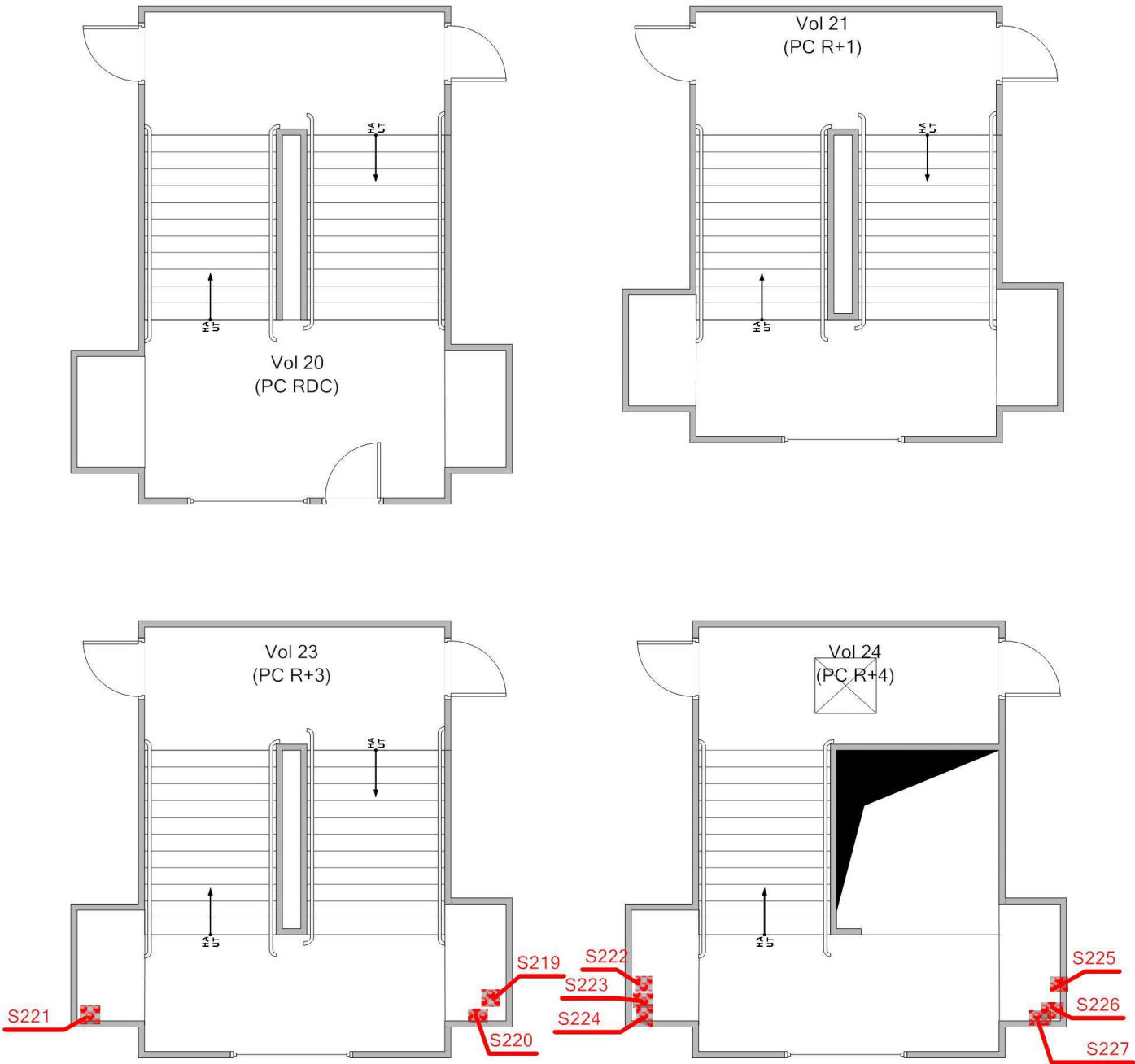
S221: Conduit en fibres-ciment



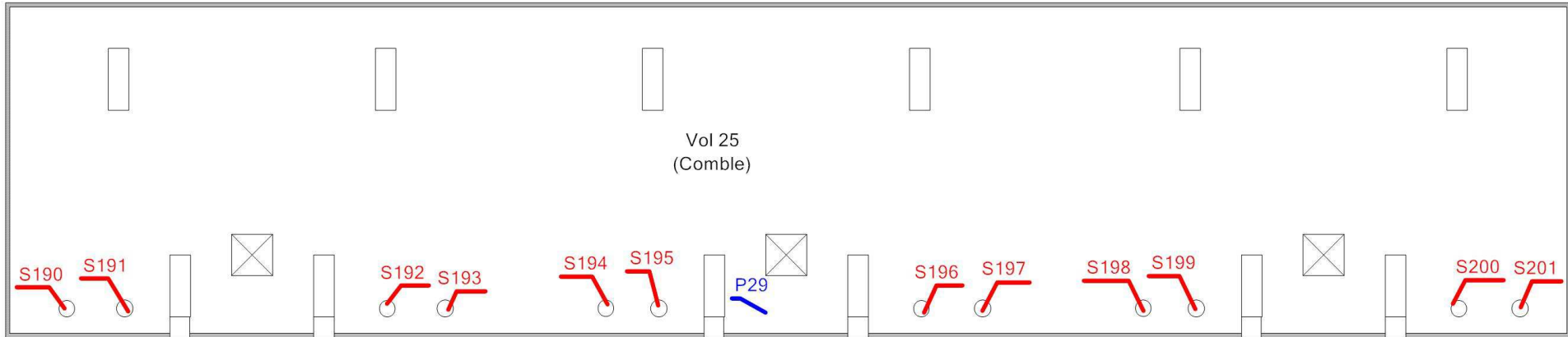
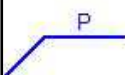
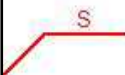
S220: Conduit en fibres-ciment



S222: Conduit en fibres-ciment



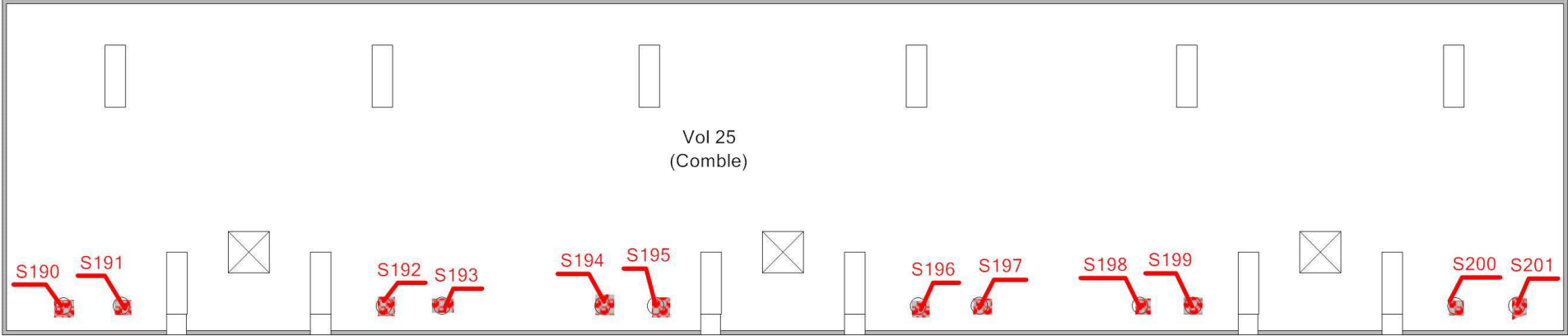
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES ARCHIVES 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu

COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023			
				Légende			
					Localisation dun prélèvement		
					Localisation dun sondage positif		
		Technicien intervenant					
 LES ARCHIVES 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages		03/04/2017		PALLUEL Matthieu	

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ001023

Légende



	S190: Conduit en fibres-ciment
---	---------------------------------------

	S192: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------

	S195: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------

	S194: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------

	
	S191: Conduit en fibres-ciment

	
	S193: Conduit en fibres-ciment

	
	S199: Conduit en fibres-ciment

	
	S196: Conduit en fibres-ciment

	
	S201: Conduit en fibres-ciment

	
	S198: Conduit en fibres-ciment

	fibres ciment
	S200: Conduit en fibres ciment

	libres-ciment
	S197: Conduit en

	fibres-ciment

--	--

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

PALLUEL Matthieu

LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Adresse du bien
LES ARCHIVES 53000 LAVAL

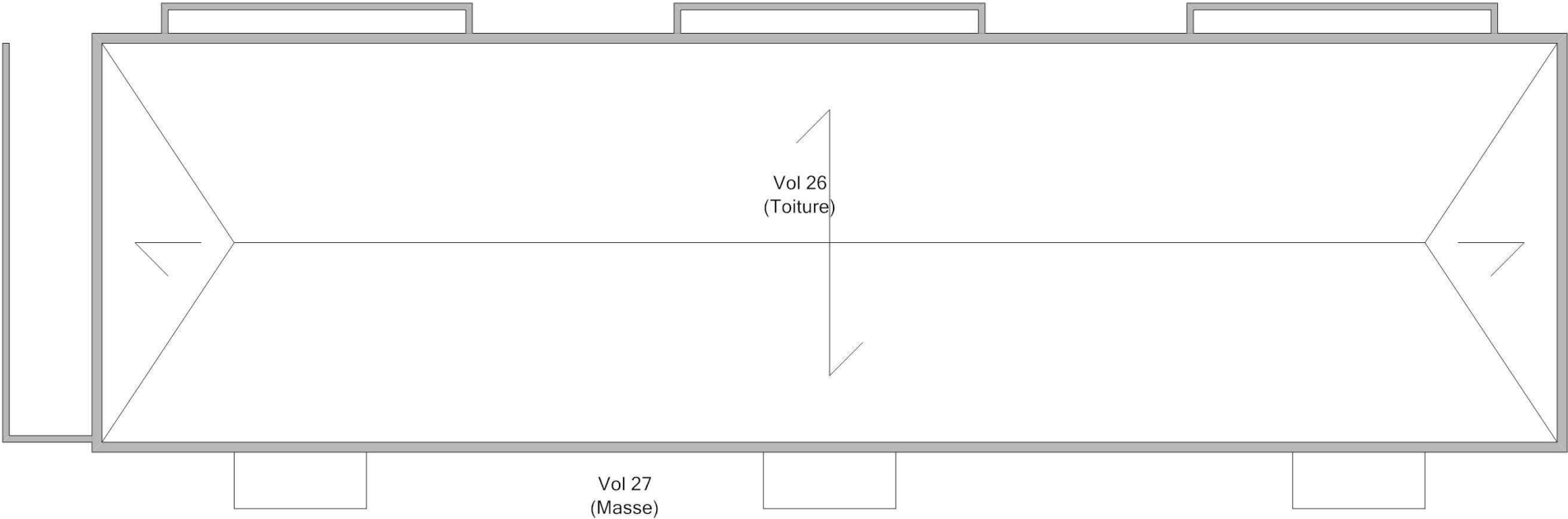
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
--

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

	03/04/2017
--	------------

Date intervention
03/04/2017

Techniciens infirmiers	
PALLUEL Matthieu	

MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023
				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	
LES ARCHIVES 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu

Légende

Vol 28
(Façade 1)



Adresse du bien
LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention
03/04/2017

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

LES ARCHIVES
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages

Date intervention

03/04/2017

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023
Vol 30 (Façade 2) 				Légende
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES ARCHIVES 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu



PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ001023
Vol 31 (Pignon 2) 				Légende
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LES ARCHIVES 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages	03/04/2017	PALLUEL Matthieu



ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002LQ001023 n°29 - 3 (P29)	Combles - Vol 25 (Comble)	Prélevement
002LQ001023 n°29 - 2 (P29)	Combles - Vol 25 (Comble)	Prélevement
S190 - 1 (S190)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S191 - 1 (S191)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S192 - 1 (S192)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S193 - 1 (S193)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S194 - 1 (S194)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S195 - 1 (S195)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S196 - 1 (S196)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S197 - 1 (S197)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S198 - 1 (S198)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S199 - 1 (S199)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S200 - 1 (S200)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S201 - 1 (S201)	Combles - Vol 25 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S234 - 1 (S234)	Etages cage 12 - Vol 18 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S235 - 1 (S235)	Etages cage 12 - Vol 18 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S236 - 1 (S236)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S237 - 1 (S237)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S238 - 1 (S238)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S239 - 1 (S239)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S240 - 1 (S240)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S241 - 1 (S241)	Etages cage 12 - Vol 19 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S242 - 1 (S242)	Etages cage 12 - Vol 18 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S243 - 1 (S243)	Etages cage 12 - Vol 18 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ001023 n°22 - 3 (P22)	Etages cage 13 - Vol 20 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°22 - 4 (P22)	Etages cage 13 - Vol 20 (PC RDC)	Prélevement
S219 - 1 (S219)	Etages cage 13 - Vol 23 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S220 - 1 (S220)	Etages cage 13 - Vol 23 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S221 - 1 (S221)	Etages cage 13 - Vol 23 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S222 - 1 (S222)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S223 - 1 (S223)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S224 - 1 (S224)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S225 - 1 (S225)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S226 - 1 (S226)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S227 - 1 (S227)	Etages cage 13 - Vol 24 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ001023 n°17 - 1 (P17)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°17 - 2 (P17)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°18 - 1 (P18)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°18 - 2 (P18)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°19 - 1 (P19)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°19 - 2 (P19)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°23 - 4 (P23)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°23 - 3 (P23)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°24 - 4 (P24)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°24 - 3 (P24)	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ001023 n°26 - 1 (P26)	Etages cage 14 - Vol 11 (PC R+1)	Prélevement
002LQ001023 n°26 - 2 (P26)	Etages cage 14 - Vol 11 (PC R+1)	Prélevement
S178 - 1 (S178)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S179 - 1 (S179)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S180 - 1 (S180)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S181 - 1 (S181)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S182 - 1 (S182)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S183 - 1 (S183)	Etages cage 14 - Vol 13 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S184 - 1 (S184)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S185 - 1 (S185)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S186 - 1 (S186)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S187 - 1 (S187)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S188 - 1 (S188)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S189 - 1 (S189)	Etages cage 14 - Vol 14 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ001023 n°3 - 2 (P3)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LQ001023 n°3 - 1 (P3)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°4 - 1 (P4)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°4 - 2 (P4)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°5 - 1 (P5)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°5 - 2 (P5)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°7 - 1 (P7)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°7 - 2 (P7)	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	Prélevement
002LQ001023 n°8 - 1 (P8)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001023 n°8 - 2 (P8)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001023 n°13 - 1 (P13)	Sous sol - Vol 3 (Cave 2)	Prélevement
002LQ001023 n°13 - 2 (P13)	Sous sol - Vol 3 (Cave 2)	Prélevement
002LQ001023 n°14 - 1 (P14)	Sous sol - Vol 5 (Cave 3)	Prélevement
002LQ001023 n°14 - 2 (P14)	Sous sol - Vol 5 (Cave 3)	Prélevement
002LQ001023 n°15 - 1 (P15)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001023 n°15 - 2 (P15)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001023 n°16 - 1 (P16)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
002LQ001023 n°16 - 2 (P16)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Prélevement
S40 - 1 (S40)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	Présence sur présentation de documents
S41 - 1 (S41)	Sous sol - Vol 4 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S42 - 1 (S42)	Sous sol - Vol 6 (PC R-1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002LQ001023 n°3 - 2 (P3)



002LQ001023 n°3 - 1 (P3)



002LQ001023 n°4 - 1 (P4)



002LQ001023 n°4 - 2 (P4)



002LQ001023 n°5 - 1 (P5)



002LQ001023 n°5 - 2 (P5)



002LQ001023 n°7 - 1 (P7)



002LQ001023 n°7 - 2 (P7)



002LQ001023 n°8 - 1 (P8)



002LQ001023 n°8 - 2 (P8)



002LQ001023 n°13 - 1 (P13)



002LQ001023 n°13 - 2 (P13)



002LQ001023 n°14 - 1 (P14)



002LQ001023 n°14 - 2 (P14)



002LQ001023 n°15 - 1 (P15)



002LQ001023 n°15 - 2 (P15)



002LQ001023 n°16 - 1 (P16)



002LQ001023 n°16 - 2 (P16)



002LQ001023 n°17 - 1 (P17)



002LQ001023 n°17 - 2 (P17)



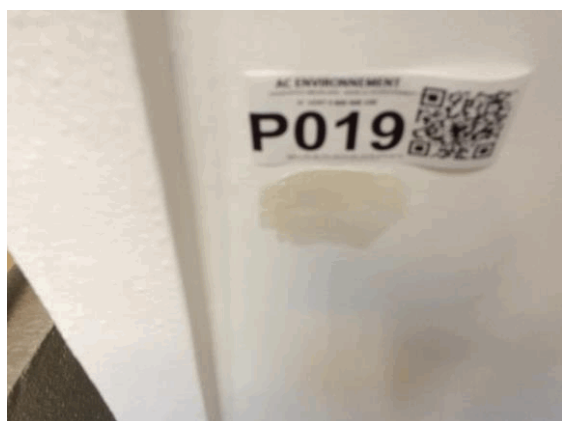
002LQ001023 n°18 - 1 (P18)



002LQ001023 n°18 - 2 (P18)



002LQ001023 n°19 - 1 (P19)



002LQ001023 n°19 - 2 (P19)



002LQ001023 n°22 - 3 (P22)



002LQ001023 n°22 - 4 (P22)



002LQ001023 n°23 - 4 (P23)



002LQ001023 n°23 - 3 (P23)



002LQ001023 n°24 - 4 (P24)



002LQ001023 n°24 - 3 (P24)



002LQ001023 n°26 - 1 (P26)



002LQ001023 n°26 - 2 (P26)



002LQ001023 n°29 - 3 (P29)



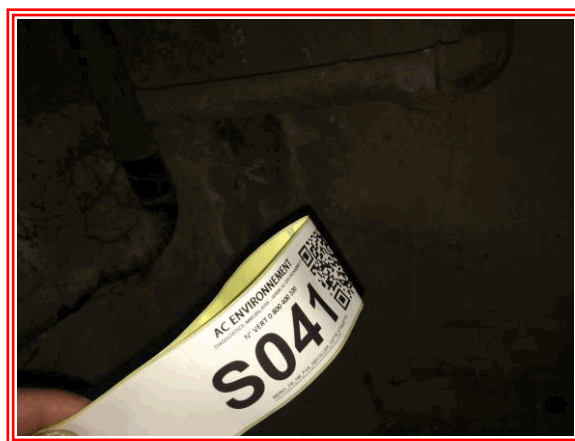
002LQ001023 n°29 - 2 (P29)



S40 - 1 (S40)



S41 - 1 (S41)



S42 - 1 (S42)



S178 - 1 (S178)



S179 - 1 (S179)



S180 - 1 (S180)



S181 - 1 (S181)



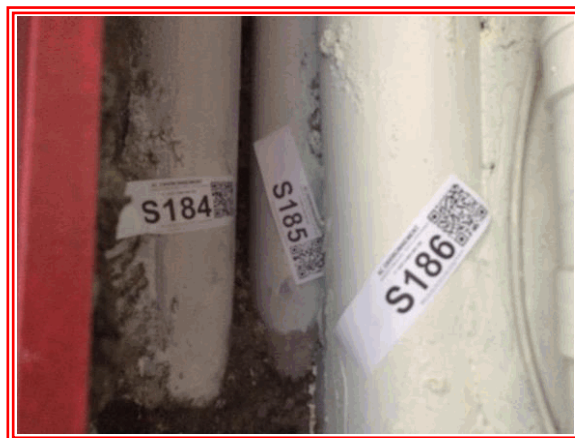
S182 - 1 (S182)



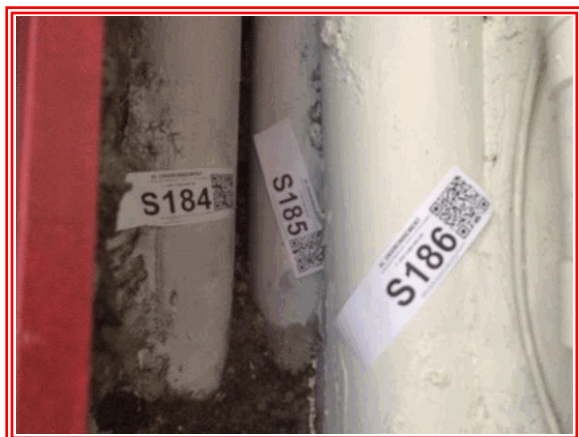
S183 - 1 (S183)



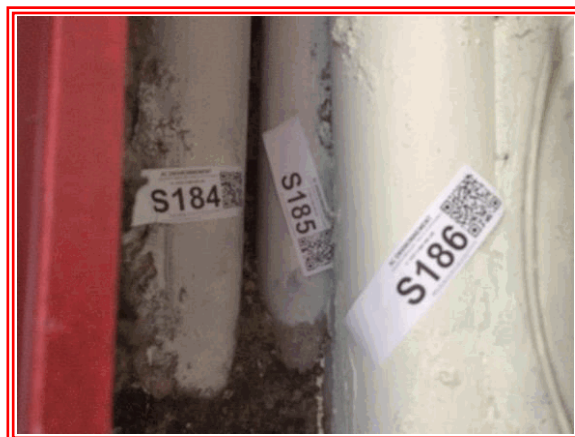
S184 - 1 (S184)



S185 - 1 (S185)



S186 - 1 (S186)



S187 - 1 (S187)



S188 - 1 (S188)



S189 - 1 (S189)



S190 - 1 (S190)



S191 - 1 (S191)



S192 - 1 (S192)



S193 - 1 (S193)



S194 - 1 (S194)



S195 - 1 (S195)



S196 - 1 (S196)



S197 - 1 (S197)



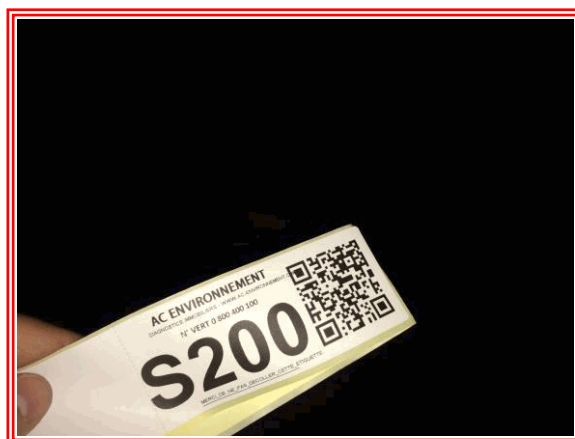
S198 - 1 (S198)



S199 - 1 (S199)



S200 - 1 (S200)



S201 - 1 (S201)



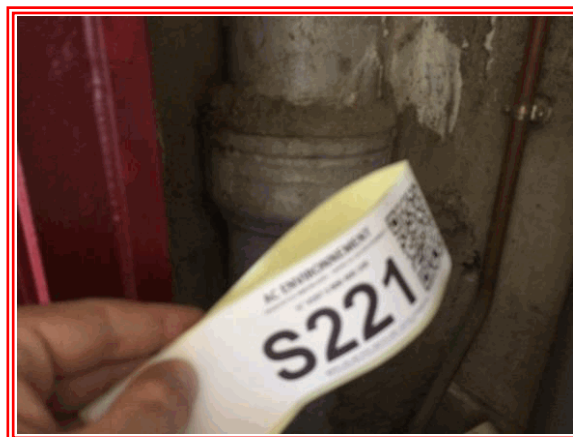
S219 - 1 (S219)



S220 - 1 (S220)



S221 - 1 (S221)



S222 - 1 (S222)



S223 - 1 (S223)



S224 - 1 (S224)



S225 - 1 (S225)



S226 - 1 (S226)



S227 - 1 (S227)



S234 - 1 (S234)



S235 - 1 (S235)



S236 - 1 (S236)



S237 - 1 (S237)



S238 - 1 (S238)



S239 - 1 (S239)



S240 - 1 (S240)



S241 - 1 (S241)



S242 - 1 (S242)



S243 - 1 (S243)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S40	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S41	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 4 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S42	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 6 (PC R-1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S178	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S179	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S180	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S181	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S182	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S183	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 13 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S184	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S185	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S186	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S187	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S188	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S189	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 14 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S190	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S191	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S192	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S193	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S194	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S195	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S196	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S197	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S198	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S199	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S200	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S201	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 25 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S219	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S220	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S221	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 23 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S222	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S223	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S224	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S225	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S226	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S227	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S234	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 18 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S235	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 18 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S236	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S237	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S238	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S239	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S240	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S241	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 19 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S242	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 18 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ001023	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S243	Destination du local :	
Date évaluation :	03/04/2017	Local ou zone homogène :	Vol 18 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Matériau	Localisation	Observation
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture non séparable - Scellement pierres -	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable - Aspect gratté, sur pierres -	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - Scellement parpaings -	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile blanche enduite + peinture non séparable + carton - Blanc -	Sous sol - Vol 1 (Cave 1)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + matériau beige non séparable + peinture non séparable - -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P13	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau en liège marron + toile fibreuse + papier bitumé - Noir -	Sous sol - Vol 3 (Cave 2)	
P14	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux orange avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable - -	Sous sol - Vol 5 (Cave 3)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples - Gris, en plinthe -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable - Contremarche -	Sous sol - Vol 2 (PC R-1)	
P17	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peinture - joint d'assemblage de pierre gaine technique avec enduit ciment -	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable - Scellement briques -	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable - Plafond dur rampant + droit -	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	

P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable - Porteur cage escalier (enduit + peinture beige) -	Etages cage 13 - Vol 20 (PC RDC)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable - Garde corps escalier (enduit + peinture beige) -	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable - Enduit ciment + peinture épaisse beige (sur doublage brique rouge) -	Etages cage 14 - Vol 10 (PC RDC)	
P26	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - Scellement carreaux de plâtre -	Etages cage 14 - Vol 11 (PC R+1)	
P29	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile fibreuse beige + carton avec poussières - Tresse + carton + matériaux fibreux -	Combles - Vol 25 (Comble)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35475 EN DATE DU 21/04/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35475
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Cave 1)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35476 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35476
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Cave 1)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35477 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35477
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023005 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Cave 1)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35479 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35479
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 1 (Cave 1)
Description ITGA	Matériau fibreux multicolore avec poussières / Toile blanche enduite / Peinture / Carton

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile blanche enduite + peinture non séparable + carton	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35480 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35480
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023008 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 2 (PC R-1)

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris / Matériau beige / Peinture
------------------	---

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + matériau beige non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35485 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35485
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023013 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 3 (Cave 2)
Description ITGA	Matériau en liège marron / Toile fibreuse / Papier bitumé

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau en liège marron + toile fibreuse + papier bitumé	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35486 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35486
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023014 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 5 (Cave 3)
Description ITGA	Matériau fibreux orange avec poussières / Toile fibreuse marron / Toile fibreuse blanche / Matériau gris en faible quantité en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux orange avec poussières + toile fibreuse marron + toile fibreuse blanche + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35487 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35487
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35488 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35488
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023016 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (PC R-1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène avec poussières + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35489 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35489
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023017 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35490 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35490
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau rose en vrac avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + matériau rose en vrac avec poussières non séparable + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35491 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35491
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35494 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35494
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 20 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35495 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35495
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35496 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35496
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit beige en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35499 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35499
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023026 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (PC R+1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 21/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin Regent - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-35502 EN DATE DU 21/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-36490
Echantillon ITGA : IT071704-35502
Reçu au laboratoire le : 11/04/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ001023
Dossier client	_0000500001_ LES ARCHIVES - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 4 étages
Echantillon	002LQ001023029 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 25 (Comble)
Description ITGA	Matériau fibreux multicolore avec poussières / Toile fibreuse beige / Carton avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau fibreux multicolore avec poussières + toile fibreuse beige + carton avec poussières	MOLP le 20/04/2017	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Benjamin Regent - Analyste